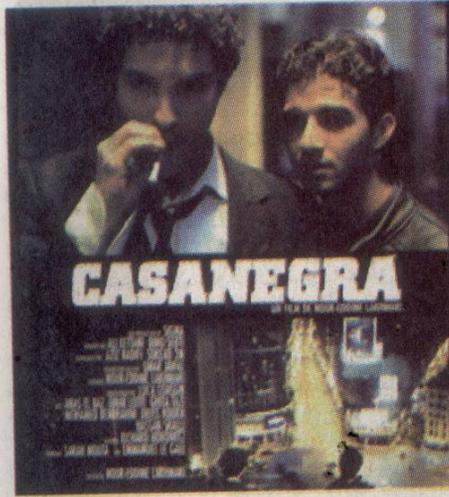




عين على السينما

thrkl1art@

كولومبيا تستضيف السينما المغربية
من خلال إبداعها الملتزم بحقوق الإنسان



تحلقت
منظمتنا أرتيديا
وكابايوك
الكولومبيات
غير
الحكوميتين.
من 1 إلى 29
شتنبر القادم
بكولومبيا،
بالسينما
المغربية من
خلال إبداعها
الملتزم بحقوق
الإنسان عبر
تنظيم دورة «بعد
طنجة : المغرب
اليوم».

وأوضح بلاغ
للمنظمين أن هذا
اللقاء الثقافي
الحقوقي، الذي

يديره كل من العربي الحارثي وليونور إسغيرا، يعد «فضاء مغربيا كولومبيا للتأمل في الذاكرة التاريخية والتحولت السياسية، التي يمر بها البلدان، ويهدف إلى «تكسير الصور النمطية والتعريف بالسينما المغربية الجديدة باعتبارها تيارا ملتزما بقيم الديمقراطية، والحدادة، وثقافة حقوق الإنسان».

أما الأفلام المغربية المبرمجة للعرض في هذه الدورة فهي «جوق العميين»، و«إطار الليل»، و«العيون الجافة»، و«أماكننا الممنوعة»، و«كازا نيكرا»، و«خيل الله»، و«فوق الدار البيضاء الملائكة لا تحلق»، و«موت للبيع»، و«رولك القصة»، و«أمل»، و«حياة قصيرة»، و«الفوهة»، و«اليد اليسرى»، و«من تنغير إلى القدس»، و«صرخة الخشخاش»، و«أسماك الصحراء»، و«ليلتهم»، و«بطاقة بريدية».

وستصاحب عرض هذه الأفلام موائد مستديرة وورشات متعددة، بمشاركة المخرجين المغربية نرجس النجار ونور الدين الخماري وفوزي بن سعيد، ومحمد عبد الرحمان التازي، والممثلين منى فتو ويونس ميكري، وكذا المخرجين الكولومبيين مازيا غامبوا، وأوسكار رويت، وبريسيليا بيديا، ومارتا إنكابي، وميليدي أوروثكو نوميكو.

ويشارك في هذه اللقاءات الفكرية أيضا كل من سعيد الأمزازي، رئيس جامعة محمد الخامس وصارم الفاسي الفهري، مدير المركز السينمائي المغربي، وأمينة بوعياش، الأمينة العامة للفيدرالية الدولية لحقوق الإنسان، والمصطفى أزناسني، مستشار في المجلس الوطني لحقوق الإنسان، بالإضافة إلى شخصيات أكاديمية وحقوقية كولومبية كسارة فيرنانديث، وأنخيل بوتيرو، وإيسيكو مانويل سانتشيس إريرا، وساندرا بوردا، ودييغو فرانكو، وماورثيو تينيريلو، وغيرهم.

وسيتم تنظيم هذه الدورة بشراكة مع المجلس الوطني لحقوق الإنسان، والمركز السينمائي المغربي، وجامعة محمد الخامس، ووزارة الثقافة الكولومبية، والمركز السينمائي لبوغوتا، وكل من بلدية بوغوتا وميدلتن، وجامعتي تاديو أنتيوكيا.

LE CNDH DANS LA PRESSE NATIONALE

المجلس الوطني لحقوق الإنسان في
الصحافة الوطنية

29 et 30/08/2015



Élections communales et régionales du 4 septembre

Grâce au mécanisme de discrimination positive, 26% des élus locaux au moins seront des femmes

Au moins 26% des élus locaux seront des femmes, grâce aux nouvelles dispositions juridiques. Ce taux pourrait augmenter si les candidates accréditées au niveau des listes principales parviennent à percer sur le terrain.

Les élections communales et régionales du 4 septembre vont sans aucun doute apporter un véritable coup de fouet à la représentativité féminine. En vertu des nouvelles dispositions juridiques, au moins 26% des élus seront des femmes, grâce au mécanisme de discrimination positive mis en place. Concrètement, quatre sièges additionnels sont réservés aux femmes dans les petites communes où le mode de scrutin est uninominal, six dans les communes de moins de 200.000 habitants et huit dans les circonscriptions de plus de 200.000 habitants. À cela devront s'ajouter les élus des listes principales. On ne dispose pas encore de chiffres officiels en la matière, mais on remarque que les partis politiques ont coopté cette fois-ci plus de femmes dans les listes générales. Certaines sont même mandataires de listes dans des circonscriptions dites de la mort. Il s'agit de titre d'exemple de la parlementaire du parti de la balance Khadija Zoumi dans l'arrondissement d'El Youssoufia à Rabat, de l'actrice Bouchra Ahrich qui est tête de la liste du Mouvement populaire au niveau de la circonscription de l'amrissa à Sâlé, de la présidente de la jeunesse du Parti authenticité et modernité, Najwa Koukous, qui est mandataire de liste à l'arrondissement de Sidi Othmane. Le parti de Mustapha Bakkou-

ry a également opté pour deux listes, composées exclusivement de jeunes femmes aux élections communales et régionales à Laâyoune. Quant aux femmes ministres, trois mènent la bataille électorale : Bassima El Hakkaoui (Parti de la justice et du développement), Mbarka Bouaïda (Rassemblement national des indépendants, RNI) et Fatima Marouane (RNI).

Mais la mission des candidates femmes ne sera pas facile, bien que le jeu en vaille la chandelle. Les mentalités des citoyens et des hommes politiques concernant la présence féminine dans la gestion de la chose publique sont en train d'évoluer grâce à la discrimination positive. L'expérience a démontré que sans ce système, les avancées enregistrées en matière de représentativité féminine n'auraient pas atteint le niveau actuel.

En 2009, rappelons-le, le nombre des femmes cooptées par les partis politiques hors système de quota n'avait pas dépassé 3,9% : seulement 5.178 femmes sur un total de 130.223 candidats.

La représentation féminine est passée en 2009 à 12,38% contre 0,5% en 2003, grâce au système des quotas. Quelque 3.480 femmes avaient réussi le pari d'être élues, contre 127 seulement en 2003. Il s'agissait certes d'une grande avancée sur le plan quantitatif. Mais au niveau qualitatif, un travail de longue haleine reste encore à accomplir pour que les femmes parviennent sans peine à exercer leurs fonctions. La constitution des bureaux sur le plan local était, en effet, une véritable épreuve pour des centaines de



La femme aspire à renforcer son rôle au niveau de la gestion locale.

consillères qui n'avaient pas cessé de pointer du doigt l'esprit «machiste». Les femmes n'ont pas été propulsées au niveau de la responsabilité politique, malgré l'augmentation significative de leur nombre : la repré-

sentation féminine dans les conseils régionaux et préfectoraux se situe aux alentours de 2,2% dans chaque assemblée, loin de la moyenne mondiale estimée à 20%. ■

Jihane Gattlou

Action in Mediterranean

Les femmes politiques ont besoin d'être encadrées afin de développer leurs expériences et renforcer les acquis engrangés. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'initiative de l'association Action in «Mediterranean», soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), l'Association démocratique des femmes du Maroc (ADFM-Casa) et le Conseil national des droits de l'Homme du Maroc (CNDH) qui poursuivent leur projet

«Femmes leaders de demain» et organisent un échange d'expériences dans le cadre des élections communales et régionales marocaines du 4 septembre 2015. Sept élus belges de la Région de Bruxelles-Capitale sont au Maroc depuis le 26 août. Jusqu'au 1er septembre 2015, elles se déplaceront dans différentes villes du Maroc pour accompagner de jeunes femmes marocaines candidates aux élections du 4 septembre.

La représentation féminine est passée en 2009 à 12,38% contre 0,5% en 2003.



944/16

CNDH : Le challenge de la transparence des élections



Malgré toutes les mesures pour prévenir les communa- les de pratiques douteuses, la vigilance reste de mise pour faire face, dans le cadre de la loi, à tout acte de nature à attenter à la transparence ou au bon déroulement de ces élections.

A cet égard et selon le ministre de l'Intérieur, il est procédé en collaboration avec le CNDH à la mise en place d'une structure efficace d'observation des élections, de même que des efforts sont déployés à dif-

férents niveaux pour garantir le bon déroulement et l'intégrité de ces échéances afin qu'elle reflètent la volonté des électeurs dans le choix de leurs représentants.

Concrètement, la Commission spéciale d'accréditation des observateurs des élections a accrédité 41 instances nationales et internationales, dont 34 associations marocaines, le CNDH et 6 organisations non gouvernementales internationales.

Ces instances mobiliseront au total plus de 4000 observateurs, dont 76 observa-

teurs internationaux qui assureront l'observation des campagnes et des scrutins des Conseils régionaux et communaux, des Conseils préfectoraux et provinciaux et de la Chambre des conseillers, indique un communiqué du CNDH.

Suite à l'examen des demandes d'accréditation reçues, la Commission a rejeté la demande de 16 associations pour dossier incomplet ou au motif que leur objet statutaire ne s'inscrit pas dans les domaines prévues à l'alinéa 2 de l'article 2 de la loi 30.11, indique la même source, pré-

cisant qu'au total, la Commission avait reçu 67 demandes d'accréditation.

Outre le CNDH, qui va déployer un dispositif de plus de 500 personnes pour le suivi sur le terrain et au niveau central des diverses échéances, la Commission a accrédité au niveau national plusieurs organismes...

A noter qu'une mission électorale de l'Union européenne séjourne au Maroc, du 15 août au 14 septembre, pour une évaluation globale du cadre et du déroulement du processus électoral.

HZ